Etat nominatif des Citoyens français arrivés de Guernezey sur un parlementaire anglais entré en rade de St-Malo, le 24 prairial an XI.

Jean BLANCHET, capitaine de bâtiment porteur d'un passeport délivré au Bureau de la Marine de Granville, le 10 floréal an XI.

Mme veuve BLANCHET, ayant un passeport délivré à St-Lo, le 12 floréal an XI par le préfet du département de la Manche.

Mme veuve NORMAND, ayant un passeport délivré à St-Lo, le 12 floréal an XI par le préfet du département de la Manche.

DEPERIEZ et son fils âgé de 16 ans, porteur d'un passeport délivré à la mairie de St-Lo, le 17 floréal an II, était parti pour chercher son fils qui s'était évadé de la pension.

René Vincent PRUDHUM, porteur d'un passeport délivré au Cap français par le capitaine général **ROCHAMBEAU**, le 15 ventôse an XI.

Mme veuve CORNIER, porteur d'un passeport délivré au Cap français par le capitaine général **ROCHAMBEAU**, le 15 ventôse an XI.

Mme CASTRA et trois enfants, porteur d'un passeport délivré au Cap français par le capitaine général **ROCHAMBEAU**, le 15 ventôse an XI.

Mme veuve MATHIEU, porteur d'un passeport délivré au Cap français par le capitaine général **ROCHAMBEAU**, le 15 ventôse an XI.

Jean Pierre David BOYER, libraire, natif de Grenoble, porteur d'un passeport délivré à Paris le 9 prairial an X par le Conseiller d'Etat préfet de police, s'était établi à Guernesey et devait y rester sans la déclaration de la guerre.

Gervais ANGO, de Dinan
Mme ANGO, de Dinan

Marie GUIFFARD, de Dinan

Jean LEROUVILLIER, de Cherbourg, porteur d'un passeport délivré le 2 thermidor an 10, par le préfet du département de la Manche.

René LEVALTON, capitaine en second du corsaire la Providence de St-Malo, avait fait une prise qui était poursuivie par un bâtiment anglais, le corsaire ayant à son tour poursuivi ce bâtiment voulut tenter l'abordage. **LEVALTON** seul est parvenu sur le pont des ennemis et les deux bâtiments s'étant séparés il a été fait prisonnier après avoir gué le maître d'équipage et blessé plusieurs hommes, il croyait être suive de ses camarades. Il a été renvoyé parce qu'il est couvert de blessures.

Alexandre de BLIEN, porteur d'un passeport délivré par le gouverneur de la Louisianne don **MANUEL**, le 17 mars 1803.

Charles VAUCLAIN, porteur d'un même passeport, daté du 10 avril 1803.

Pierre BOUDOUIT dit DESRUISSEAUX, porteur d'un passeport délivré à St-Malo, le 25 frimaire an 10 et visé de nouveau par le maire de St-Malo, le 13 frimaire an XI, est arrêté comme très suspect, le citoyen **DUROCHER**, capitaine de la gendarmerie s'en est emparé.

Gilles ANCTIL, de Granville, porteur d'un passeport délivré à St-Malo, le 17 ventôse an XI, par le préfet du département de la Manche.

Pierre MARTIN, pris il y a environ 12 jours à bord du Bon Père, venant de la Martinique et renvoyé par les Anglais pour cause de maladie.

Adélaïde BOUILLON, native de St-Lo, sans passeport, mais réclamée par les autorités civiles de cette ville y demeurant depuis longtemps.

Marie VENISE, de Granville, porteuse d'un passeport délivré à St-Lo, le 23 ventôse an XI par le préfet du département de la Manche.

Rachelle F^e^ FILIBERT, de St-Malo, porteuse d'un passeport délivré à St-Malo, le 25 germinal an XI.

Marie AUGE, de Granville, porteuse d'un passeport délivré à St-Lo, le 17 pluviôse an X, par le préfet du département de la Manche et visé pour prolongation, le 3 floréal an XI.

Louise LAROCHE, de Granville, porteuse d'un passeport délivré le 6 floréal an XI par le préfet du département de la Manche.

Certifié à St-Malo, le 25 prairial an XI de la République.
Le commandant d'Armes
SICARD

Ancestrami